

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5424>



# Stage Syndical Langues Vivantes : c'est le 1er février 2018

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Formation syndicale -



Publication date: mardi 5 décembre 2017

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Comme chaque année la section académique du SNES-FSU organise un stage pour les professeur(e)s de langues vivantes. Il aura lieu le jeudi 1er février à Dijon. Il sera animé par Georges Thai, professeur d'anglais à Reims et militant au SNES-FSU national.

**2018 est une année de congrès pour le SNES-FSU et il est important que nous soyons nombreux à échanger autour des thèmes suivants :**

- Quelles épreuves pour quel bac ?
- Quelle place pour les langues vivantes dans le secondaire ?
- Quel avenir pour les bilangues et les euro ?
- Quels assouplissements pour la réforme du collège ?

Bien entendu nous parlerons aussi de la carte des langues, de la diversification des langues et de nos conditions de travail. Si vous souhaitez voir d'autres thèmes abordés faites nous en part avant le stage.

**N'hésitez pas à faire circuler l'information autour de vous, ce stage est ouvert aux syndiqués et aux non syndiqués.**

Il faut donc impérativement faire votre demande avant les congés de Noël en reproduisant le modèle que vous trouverez en pièce jointe.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg>

**Stage Langues vivantes - demande d'autorisation d'absence-coupon réponse**

Enfin pour des raisons d'organisation et notamment du choix du lieu où aura lieu ce stage (en fonction du nombre de participants) il est important que vous vous inscriviez auprès du SNES-FSU (fiche en pièce jointe avec repas).

Les frais de déplacement et une participation pour le repas seront remboursés aux syndiqués.